**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 33 (1904)

Heft: 8

Rubrik: Cadeaux

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tous les sports à l'usage de la jeunesse (les bains, la natation, la bicyclette, les courses de montagne, le patinage et les glissades en hiver) peuvent servir de précieux renforts dans la lutte contre le surmenage.

Disons quelques mots des courses de montagne.

Les idées de M. le D' Jaquet sur ce sujet concordent pleinement avec celles qui ont été exposées dans le Bulletin, en

décembre 1903, par M. le professeur Horner.

« Les courses de montagne sont, de l'avis du premier, le sport par excellence de la jeunesse. Notre pays réalise mieux qu'aucun autre les conditions voulues pour ce genre d'exercices, aussi doit-on désirer qu'on en profite autant que possible. Rien ne repose et ne fortifie les nerfs au même degré. Au point de vue de l'éducation, elles éveillent le sens du beau et de l'idéal. Une excursion scolaire bien dirigée peut être une leçon de choses infiniment plus profitable aux élèves que la meilleure leçon donnée en classe. »

A la question des courses de montagnes se rattache naturellement celle des colonies de vacances. La ville de Zurich, la première, donna l'essor à ce généreux mouvement en 1878. Aujourd'hui, des milliers de petits citadins, pauvres ou riches, vont chaque année, pendant quinze jours ou trois semaines, respirer l'air pur et réconfortant des hauteurs. Qui dira le nombre d'enfants arrachés à la phtisie ou préservés d'infirmités et de maladies, grâce à ces institutions vraiment philanthropiques. Espérons que, dans notre canton, nous pourrons aussi, dans un avenir prochain, saluer le joyeux départ pour la montagne d'un nombreux contingent d'écoliers. A. W.

## CADEAUX

-----

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France vient d'adresser à MM. les Recteurs d'Académies l'intéressante circulaire suivante :

« Je suis informé que, dans certains lycées de garçons et de jeunes filles, des groupes d'élèves se seraient cotisés en vue d'offrir à tel ou tel de leurs professeurs un cadeau, soit à l'occasion de sa fête, soit à l'occasion du ler de l'an.

« Si le sentiment auquel obéissent ces jeunes gens ou ces jeunes filles n'a rien de blàmable en lui-même, la pratique, d'ailleurs tombée en désuétude, que leur initiative tendrait à faire revivre, doit être absolument condamnée. Déjà, pour ce qui regarde l'enseignement primaire, l'arrêté du 18 janvier 1887, portant règlement scolaire modèle, disposait dans son article 18 « qu'il est interdit aux « instituteurs et institutrices publics de recevoir des élèves ou de « leurs parents aucune espèce de cadeaux.

· Les raisons qui ont motivé cette interdiction dans les écoles primaires publiques s'appliquent avec la même force aux établisse-

ments d'enseignement secondaire. Le fait de recevoir un présent, sans rien ajouter aux liens d'affection qui doivent l'unir à ses élèves, risque de diminuer chez le maître son autorité morale et, en certains cas, peut servir de prétexte aux plus fâcheuses imputations. Aussi nos professeurs doivent-ils être les premiers à demander que l'administration les garde de ces attentions auxquelles il leur est souvent difficile de se dérober. J'ajoute que, alors même que la cotisation de chaque élève est facultative, les familles peuvent croire qu'elle ne l'est pas. Plusieurs ont fait entendre de justes plaintes à ce sujet.

« En conséquence, je vous prie d'inviter les chefs d'établissements de votre ressort à faire savoir aux élèves et aux parents que tout présent de provenance individuelle ou collective aux chefs d'établissements, professeurs, répétiteurs, surveillants, est formellement interdit. Si, malgré cette interdiction, des cadeaux leur étaient offerts, le devoir des fonctionnaires sollicités à les recevoir serait de

les refuser. »

# BIBLIOGRAPHIES

I

Petit dictionnaire encyclopédique, Larive et Fleury, édition scolaire, chez Chamerot, à Paris. — En vente dans toutes les librairies.

Cet ouvrage est conçu sur le même plan que l'édition s'adressant aux gens du monde; mais un certain nombre de mots, qui seraient inutiles et déplacés dans un livre scolaire, ont été supprimés, après un choix des plus réfléchis. Tout ce qui a trait aux sciences, à la langue, à l'étymologie, à la grammaire et à la prononciation, est présenté dans ce volume de 1150 pages d'un texte clair, intercalé d'un millier de figures et d'une centaine de cartes. C'est donc pour les jeunes lecteurs un livre attrayant et tout à fait approprié à leurs besoins.

L. P.

11

Exercices de calcul oral, par L. Pelet, chez Payot, à Lausanne, au prix de 0 fr. 80.

Le maître trouvera dans ce petit manuel une série de problèmes, à la portée de ses élèves, sur les diverses parties de l'arithmétique. L'ouvrage est arrivé à sa quatrième édition.

Ш

Musée pédagogique. — Nouveaux ouvrages reçus. — Direction de l'Instruction publique, Fribourg: Dr jur. Albert Huber. Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz, 1901, XV. Jahrgang, 1903. — Pierre Bourban. Fouilles de Saint Maurice d'Agaune. L'archevêque saint Vultchaire et son inscription funéraire. Le tombeau de Nitonia Avitiana (neuf planches). — L'abbé Charles de Ræmy. Etablissements charitables de la ville et du canton de Fribourg en Suisse, 1900. — A. Baumgartner, Lehrer. Ausgaben für schriftlichen Rechnen für schw. Volksschulen, 8 Heften. — Idem. Lehrerausgabe, 1900. — V.-S. Lucienne. Leçons d'antialcoolisme. — Der Kinderfreund. XVIII. Jahrg. — Walther Biolley. L'enseignement antialcoolique, 1903. — M. Chappaz. L'école primaire à l'Exposition universelle,